

# ARMOIRE QUATRE PORTES LOUIS XIV CHÊNE

Dès le 16<sup>ème</sup> siècle, chez les ébénistes a surgi l'idée d'empiler des coffres afin de disposer d'un volume de rangement plus important pour la même surface au sol. L'accès à l'intérieur ne se fait plus alors par le haut en levant le couvercle mais par la façade où l'on découpe des vantaux pivotants sur un côté.

Ainsi est réalisé le meuble à quatre volets, c'est-à-dire à deux coffres superposés, chacun à deux portes de la moitié de la longueur de la façade.

Le « quatre-volets » définitif prend en sandwich un troisième coffre moins haut, ouvrant en façade, non par des portes, mais par des tiroirs.

A l'origine, chacune des trois parties est munie sur les côtés de poignées. Ces coffres superposés pouvaient en effet être transportés. Rapidement, néanmoins, ce meuble est devenu fixe. Il a gardé ses façades divisées en trois zones horizontales, mais devenues solidaires, non séparables. Apparu dans le Bocage normand, au sud de la Manche, il s'est généralement appelé le buffet ou l'armoire de Mortain, du nom d'une très pittoresque petite ville en pleine Suisse normande.

Cette région, a été un centre important de création et de fabrication de meubles, sans doute le plus décisif, le plus inventif, le plus riche de Basse-Normandie.

Ce buffet d'époque et de style Louis XIV de la fin du 17<sup>ème</sup> siècle s'inscrit dans l'esprit de cette région. Il est, en effet, un modèle exemplaire du « quatre-volets » bas-normand et révèle une filiation probable avec le buffet à trois-corps de Mortain, même s'il s'agit ici d'un deux-corps. Des entablements assez débordants, séparant le bloc des tiroirs des corps inférieur et supérieur, rappellent ainsi le coffre bas qui s'insère entre les gros coffres inférieur et supérieur des buffets de Mortain.

Les panneaux de portes, ainsi que des côtés, sont garnis chacun, en leur centre, d'une « table saillante » échancrée aux angles, où sont sculptées des décors de feuillage. La corniche quant à elle est ornée de petits denticules. Les fonds, en outre, sont moulurés.

L'ensemble de ces éléments participe à donner à ce meuble, à l'origine assez imposant, une réelle élégance et finesse.



Autre exemple de meuble « quatre-volets » de la région de Coutances de la fin du 17<sup>ème</sup> siècle